

# Le guide des référents EDD en établissement



ACADÉMIE  
DE LIMOGES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**La présentation de la mission en 5  
fiches**



# Fiche 1 : La mission

**Les référents en éducation au développement durable (EDD)** constituent la pièce maîtresse dans le déploiement des politiques éducatives liées à cette question.

Son rôle, découlant **des orientations nationales relatives à l'Agenda 2030**, vise à fédérer la **communauté éducative**. Cette fiche présente les missions, les ressources, et les démarches clés pour intégrer l'EDD dans la vie scolaire.

## 1. Missions principales du référent EDD

### Coordination des actions

Le référent EDD impulse et coordonne les projets éducatifs en lien avec le développement durable, en impliquant l'ensemble de la communauté scolaire (enseignants, élèves, personnels).

### Accompagnement des éco-délégués

Il soutient les élèves investis en tant qu'éco-délégués en leur proposant des outils et des formations adaptées.

### Développement de partenariats

Il collabore avec des acteurs extérieurs (associations, collectivités locales, entreprises) pour enrichir les projets et les ancrer dans leur environnement local.

### Organisation des comités EDD

Il prépare et anime les comités EDD au sein de l'établissement, moments-clés de réflexion collective et de planification des actions.

## 2. Intégration de la démarche E3D

### Inclusion dans le projet d'établissement

Le référent veille à intégrer la démarche E3D (École/Établissement en Démarche de Développement Durable) dans le projet global de l'établissement.

### Mutualisation des bonnes pratiques

Il participe au partage des expériences réussies au sein de l'académie et à l'échelle nationale, facilitant l'émergence d'initiatives nouvelles et tire un bilan annuel des opérations pratiquées.



## 3. Ressources et outils disponibles

### Guides pratiques

Des ressources spécifiques, comme des [référentiels](#), sont mises à disposition pour clarifier les missions du référent et fournir des repères méthodologiques.

### Circulaires officielles

Les textes nationaux, comme la [circulaire du 24 septembre 2020](#), servent de cadre pour aligner les actions locales sur les grandes orientations de l'éducation nationale.

### Réseaux académiques

Le référent peut s'appuyer sur [la mission académique](#) pour échanger des idées, bénéficier d'un accompagnement et d'un soutien pour les actions et projets.

## Fiche 2 : Les ressources

### SUSTAINABLE DEVELOPMENT GOALS



Pour accompagner les enseignants **dans la mission de référent EDD**, de nombreuses ressources pédagogiques sont mises à disposition, offrant des outils fondés sur **une démarche transversale et interdisciplinaire**.

### 1. Ressources nationales

Éducol : Le portail national propose des ressources thématiques sur la biodiversité, le changement climatique, les océans et les pôles, ainsi que des actions éducatives telles que les aires éducatives et des concours artistiques.

Ministère de l'Écologie : Des ressources pédagogiques sont disponibles pour les établissements, notamment sur la transition énergétique et le climat.

ADEME : L'Agence de la transition écologique offre des outils gratuits pour accompagner la mise en œuvre de l'EDD, utilisables en classe et hors classe.

Réseau Canopé : Des contenus scientifiques validés et des ressources pédagogiques liés à l'EDD sont disponibles pour les enseignants.

Agence Française de Développement (AFD) : Des outils pédagogiques gratuits sont proposés pour découvrir les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU et mener des projets éducatifs.

### 2. Ressources académiques

Académie de Limoges

Le site académique met à disposition des ressources pédagogiques spécifiques pour l'EDD, adaptées aux particularités régionales et aux projets locaux.

Académie de Rennes : Un guide de ressources pour l'EDD est disponible, proposant des thèmes de travail, des liens avec les contenus disciplinaires et des situations pédagogiques.

### 3. Ressources thématiques

Changement climatique : Des dossiers pédagogiques, vidéos et podcasts permettent d'appréhender les concepts essentiels pour comprendre les enjeux énergétiques et climatiques.

Biodiversité : Des ressources pour sensibiliser les élèves à la préservation de la biodiversité, incluant des activités interactives et des projets participatifs.

Océans et pôles : Des ressources en géopolitique, histoire et sciences, ainsi que des informations sur les métiers de la mer, sont disponibles pour approfondir ces thématiques.

L'orient@doc présent sur la rubrique EDD du site de l'académie de Limoges, permet un travail spécifique sur **l'orientation des élèves** vers les filières post baccalauréat, préparant **aux métiers du développement durable**.



## Fiche 3 : Le pilotage

Le **réfèrent EDD** tient une place prépondérante dans le **pilotage**, la **mise en forme** et le **développement des stratégies** liées à l'éducation au développement durable dans les établissements.

Relai des **politiques académiques**, **interlocuteur principal** des personnels de directions et **animateur de la communauté éducative**, le réfèrent EDD doit utiliser les **comités de pilotages (COFIL)** ou les **CESCE** pour favoriser la construction participative des **actions** locales, le suivi de la **certification** par la labellisation EDD et assurer le lien avec les **partenaires associatifs**.

### COFIL EDD

Le Comité de Pilotage pour l'Éducation au Développement Durable (COFIL EDD) est une instance essentielle pour structurer et animer les projets EDD dans les établissements. Il est piloté par le **Réfèrent EDD**, qui coordonne les actions, prépare les réunions, et veille à la mise en œuvre des projets en lien avec les **Objectifs de Développement Durable (ODD)**.

### CESCE

Le Comité d'Éducation à la Santé, à la Citoyenneté et à l'Environnement (CESCE) est une instance qui intègre désormais les enjeux environnementaux grâce à la **loi Climat et Résilience (2021)**. Il joue un rôle central pour articuler les différentes éducations transversales (santé, citoyenneté, développement durable, égalité, solidarité). Dans certains établissements, le COFIL EDD peut être intégré au CESCE, en s'appuyant **sur les compétences et les ressources du Réfèrent EDD**.

### Les partenaires EDD

- Les partenariats sont essentiels pour enrichir les projets d'Éducation au Développement Durable (EDD). Ils permettent aux élèves de rencontrer des acteurs de la transition écologique, de bénéficier de leur expertise et de leur connaissance du territoire à l'image des [CPIE de Creuse, de Corrèze et du Parc Périgord Limousin](#). Ces partenaires permettent de construire des projets comme les [aires éducatives](#).
- Les partenaires interviennent en complément de l'enseignement dispensé par l'équipe pédagogique, qui reste responsable de la définition des objectifs éducatifs et pédagogiques.
- Une [carte des partenaires académique est présente sur le site EDD](#) de l'académie.



## Fiche 4 : L'accompagnement



Le **Référent EDD** forme les élèves (éco-délégués, clubs DD) sur les ODD et les guide dans **des projets collectifs**. Il anime les collectifs en organisant des réunions pour **planifier et suivre les actions**. Il veille à ce que les élèves documentent leurs projets (carnets de bord, fiches projets). Il **évalue et valorise leurs compétences via le référentiel EDD**, intégrant ces acquis dans les parcours éducatifs (Parcours citoyen, fiche Avenir). Il facilite la **communication entre élèves, enseignants et partenaires pour assurer la cohérence des projets**. Son accompagnement permet aux élèves de développer **des compétences transversales et de s'engager concrètement dans les actions de développement durable**.

### Les missions du référent EDD :

1. Former les élèves engagés : le Référent EDD forme les éco-délégués et les élèves impliqués dans des clubs DD sur les Objectifs de Développement Durable (ODD) et les initie à la démarche de projet .
2. Animer les collectifs d'élèves : Il organise des réunions régulières pour animer les groupes d'élèves volontaires, en les aidant à structurer et planifier leurs actions. Ces réunions peuvent avoir lieu pendant lors des pauses.
3. Suivre et documenter les projets : le Référent EDD veille à ce que les élèves gardent une trace de leurs actions grâce à des carnets de bord ou des fiches projets.
4. Évaluer et valoriser les compétences : Il utilise le référentiel de compétences EDD pour évaluer les acquis des élèves (esprit critique, engagement, coopération, etc.). Ces compétences sont ensuite intégrées dans les parcours éducatifs (Parcours citoyen, fiche Avenir, dossier Parcoursup).
5. Faciliter la communication : le Référent EDD assure la communication entre les élèves, les enseignants et les partenaires extérieurs. Il utilise des outils comme l'ENT, des affiches, des newsletters ou des interventions orales pour mobiliser la communauté éducative.
6. Mobiliser des ressources pédagogiques : Il s'appuie sur des ressources pédagogiques pour accompagner les élèves, [comme celles proposées par le ministère de l'Éducation nationale](#).
7. Encourager l'engagement et l'initiative : le Référent EDD encourage les élèves à proposer et à mener des actions concrètes dans leur établissement (jardin pédagogique, réduction des déchets, économies d'énergie, etc.). Il les aide à structurer leurs idées et à les concrétiser.
8. Valoriser les actions et les réussites : Il organise des événements pour valoriser les projets des élèves (journées de la mobilité, expositions, etc.) et communique sur leurs réalisations via le site de l'établissement et les médias.
9. Suivre un cadre défini : Ces missions peuvent être encadrées par une lettre de mission déterminée par les chefs d'établissement. Il existe [un modèle réalisé par la mission académique](#) que le référent peut proposer aux personnels de direction. L'ensemble de la mission du référent peut être financée par des IMP ou des parts de Pacte (en particulier avec la coordination et la prise en charge des projets d'innovation pédagogique).

## Fiche 5 : La valorisation

La **valorisation** des élèves engagés et des projets EDD passe par l'évaluation des compétences, la communication des actions et l'obtention du **label E3D**. Ce label, structuré en trois niveaux, reconnaît l'engagement des établissements dans une démarche globale de développement durable. Les ressources académiques, comme celles de l'académie de Limoges, et les partenariats sont des leviers essentiels pour accompagner les établissements dans cette démarche.

La **valorisation** des élèves engagés en EDD s'appuie sur l'évaluation de leurs compétences via le **référentiel EDD**. Les **partenariats** avec des associations, collectivités et fondations (Tara, la FAL, Graine Aquitaine, etc.) enrichissent les projets en apportant des ressources pédagogiques, des animations et des financements. La **communication interne** (ENT, affiches, journaux) mobilise la communauté éducative, tandis que la **communication externe** (site de l'établissement, réseaux sociaux, presse locale) donne de la visibilité aux actions. Des **événements** (journées de la mobilité, expositions) célèbrent les réussites et sensibilisent un public plus large.



### La labellisation E3D

1. Objectif : La labellisation E3D valorise les établissements engagés dans une démarche globale de développement durable, intégrant les ODD.
2. Niveaux : Trois niveaux (engagement, approfondissement, déploiement) reflètent la maturité de la démarche.
3. Critères : La démarche doit être globale, pérenne et impliquer toute la communauté éducative.
4. Candidature : Un dossier détaillant les actions et partenariats est soumis à un comité académique.
5. Évaluation : Le comité examine le dossier et peut organiser une visite sur site.
6. Attribution : Le label, valable 3 ans, est accompagné d'un diplôme et d'un logo utilisable pour la communication.
7. Accompagnement : Les établissements sont aidés par les référents EDD du rectorat et les services académiques.
8. Ressources : Des guides et exemples de projets labellisés sont disponibles pour inspirer les candidats. Le site académique propose une [liste de ressources pour l'EDD](#).
9. Valorisation : Les établissements labellisés sont mis en avant via des événements et publications académiques.
10. Rayonnement : La labellisation renforce les liens avec les collectivités et partenaires locaux.